

FORMATION NIVEAU 2

MISE EN ŒUVRE VMBP

DURÉE

7 heures.

PUBLIC VISÉ

Installateurs de système de VMBP.

PRÉ-REQUIS

- Professionnel du bâtiment.
 - Avoir suivi la formation Les règles de l'air, module 1 : initiation à la ventilation en réhabilitation ou connaître :
 - ✓ les différentes techniques de la ventilation mécanique pour la réhabilitation des logements collectifs,
 - ✓ les règles de mises en œuvre nécessaires pour obtenir des résultats de fonctionnement optimum,
 - ✓ différentes pathologies issues d'une mauvaise mise en œuvre et les identifier pour tous les composants.
 - Avoir une expérience dans le bâtiment.
- Souhaiter mieux connaître la ventilation mécanique basse pression et maîtriser sa mise en œuvre.

EFFECTIF MAXIMUM

8 participants.

OBJECTIFS

- Comprendre l'avantage du fonctionnement basse pression pour les bâtiments existants par rapport à d'autres procédés connus.
- Acquérir et mettre en pratique les règles de mises en œuvre nécessaires pour obtenir des résultats de fonctionnement optimum.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques.
- Retours d'expérience.
- Méthode participative et active.
- Mise en situation.
- Mutualisation et échange de pratiques entre les participants.
- Alternance de présentations théoriques et d'applications pratiques.
- Mise en situation sur cas concrets.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation réalisée en présentiel, dans nos locaux.
- Feuille de présence signée en demi-journée, questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de stage, attestation de stage.
- Support de cours remis à chaque participant.
- Horaires de la formation : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00.
- Les horaires de la formation sont adaptables sur demande.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Présentation des procédés MVN sur supports multimédias.
- Présentation des systèmes en fonctionnement sur plate forme pédagogique (maquette en fonctionnement).
- Fiches techniques correspondantes au descriptif des différents ATEC.
- Présentation Th'Air.
- Tableaux de mise en œuvre des systèmes Seren'Air et Aven'Air autoréglable et hygroréglable.
- Manuel d'instructions techniques (notices techniques de mise en œuvre pour installateurs).
- Appareils de mesure à utiliser.

ÉVALUATION

- Test d'évaluation (QCM) en début et fin de formation.
- Mises en situation.

PROFIL DE L'INTERVENANT

Professionnel du bâtiment, pratique et acteur de la réglementation et des techniques de la ventilation mécanique basse pression.

DÉLAI D'ACCÈS

Notre organisme s'engage à vous répondre dans un délai de 72 h jours ouvrés après la demande de formation. Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes.

ACCESSIBILITÉ

Les personnes en situation d'handicap sont invitées à contacter le référent à l'adresse suivante : mvn@mvnfrance.com, afin de les accueillir dans les meilleures conditions.

CONTENU

- Partie 1 :
 - ✓ Test de positionnement (QCM) avec correction.
 - ✓ Rappel des principes de fonctionnements, différents domaines d'applications et exigences réglementaires.
 - ✓ Présentation des caractéristiques des différents composants mis en œuvre.
 - ✓ Présentation du diagnostic préalable et du processus d'installation.
 - ✓ Mise en situation des équipements avec maquettes (atelier pratique).
- Partie 2 :
 - ✓ Cas de montage d'équipements (atelier pratique).
 - ✓ Présentation et sensibilisation sur l'importance de la mise en service et des réglages des installations (selon étude).
 - ✓ Passage en revue de cas concrets de malfaçons et échanges.
 - ✓ Test d'acquisition de connaissance (fin de formation) avec correction et questions / réponses.

TARIF

Nous consulter.

CONTACT

Pour obtenir plus d'informations, contacter nous au 05 53 53 00 79 ou par mail : formation@mvnfrance.com.